

Université Mohamed Boudiaf - M'Sila-2018 / 2019.

Département de lettres et langue française.

Niveau : 2^{ème} Année (Master Didactique des langues).

Enseignante : Dre. SOUAMES. Amira

Module CONCEPTION PEDAGOGIQUE DES OUTILS DIDACTIQUES : CPOD



COURS 4

Préambule :

Les outils didactiques font partie des choix pédagogiques de l'enseignant. Il planifie son cours et élabore ses outils pour enseigner comme pour apprendre.

Un outil didactique peut donc être porté par un support papier, comme une fiche-élève, un support numérique, comme un questionnaire en ligne, et nous pensons aussi que les supports numériques projetés pour la classe entière sont des outils. L'outil didactique n'est donc pas réservé à l'usage unique d'un seul élève.

Nous attendons d'un outil didactique pour apprendre qu'il y ait une interaction avec l'élève, seul, en groupe ou en classe entière. Il existe des documents fournis aux élèves qui ne demandent qu'une lecture de leur part et que nous ne considérons pas comme des outils didactiques pour apprendre. En effet, les lexiques ou les modes d'emploi sont des outils souvent donnés aux élèves et ils participent à la tâche, mais nous pensons ceux-ci comme des outils pour enseigner « dissimulés ».

Préparer la classe au quotidien :

Le concept de discipline scolaire s'acquiert progressivement par les enfants et leur permet de référencer utilement les multiples savoirs qu'ils acquièrent au cours de leur cursus. Si ce concept ne se construit pas, les savoirs en cours de construction demeurent ponctuels et

flottants, sans pouvoir former des savoirs conceptuels forts. Les disciplines se caractérisent par leurs objets d'étude, leurs démarches et leurs résultats. **Les gestes pédagogiques** du quotidien tendent à rendre explicites ces caractéristiques aux yeux des élèves. Les outils et les mots utilisés matérialisent ces réalités. Il est donc important, par exemple, que les cahiers qui matérialisent les domaines de référence soient nommés par le nom du domaine ou de la discipline plutôt que par une couleur. Préférer « classeur de découverte du monde » à « classeur rouge », une couleur ne pouvant pas symboliser une discipline.

Répartitions et progressions. Du verbe « répartir », le terme « répartition », en pédagogie, renvoie à l'idée de partage, de distribution dans le temps scolaire, des contenus d'enseignements.

Inséparable de l'idée de progrès, la progression prend en compte la dynamique par laquelle les élèves acquièrent les savoirs liés aux domaines disciplinaires.

Plus une répartition couvre un temps long, moins elle tient compte de la spécificité des élèves. Dans ce cas, la répartition se réfléchit en termes de compétences générales à acquérir ou de sujets d'étude.

Plus le temps de la répartition est court – période ou séquence –, plus la progressivité entre en jeu dans l'élaboration de la prévision. La répartition est alors rédigée en termes de compétences spécifiques à construire.

Les outils se conçoivent dans une dynamique qui va du plus général – l'outil d'école – au plus spécifique – l'outil de séance.

Tous les exemples donnés sont à débattre. Ils n'ont qu'une vocation d'exemple et ne peuvent prétendre à devenir des modèles. Chaque enseignant de s'approprier l'outil pour une adaptation la meilleure possible aux élèves de sa classe !

1.4.1 Définition d'une méthode pédagogique

Selon le *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, le terme de méthode renvoie à trois acceptions : un courant pédagogique, un type d'activité comme la méthode globale et finalement à un outil ou un instrument spécialisé²³. Il recouvre donc différentes réalités.

Marc Bru, enseignant-chercheur en Sciences de l'Éducation, note alors trois composantes constitutives d'une méthode :

« a) un *ensemble de moyens* ;

b) pour *atteindre un ou plusieurs buts inscrits dans une visée* ;

c) à travers *des actions organisées et distribuées dans le temps* ».

Nous concevons donc cet « ensemble de moyens » comme la somme des moyens matériels et immatériels mobilisés par l'enseignant. Il nous semble que les outils didactiques rentrent dans cette catégorie de moyens mobilisés « pour atteindre un ou plusieurs buts » que nous traduirions plus comme des objectifs. De plus, si nous cherchons une autre définition du terme de méthode pédagogique, nous trouvons alors cette définition dans le dictionnaire de Raynal et Rieuter (1997) :

« *Organisation codifiée de techniques et de moyens ayant pour but de faciliter l'action éducative.* »

Cette organisation requiert toujours des moyens spécifiques. Une méthode appelle ainsi à des outils spécifiques et il peut être intéressant d'étudier quels types d'outils didactiques sont mobilisés pour quel type de méthode. Mais pour croiser ces deux concepts, il est important de savoir quels types ou grandes familles de méthodes existent.

- La place d'un outil didactique dans une séance pédagogique

La tâche

Une fois la méthode choisie, l'enseignant construit un scénario pédagogique pour une durée déterminée qui devra contenir une tâche ou l'outil didactique prendra tout son sens.

Comme nous l'avons déjà vu lors de la définition d'un outil, de manière générale un outil, didactique ou non, est dévolu à une tâche. En effet, « *un outil médiatise une activité, lui donne une certaine forme, mais ce même outil représente aussi cette activité, la matérialise* » selon le Yves Reuter (2007). Même en suivant les fonctions d'un outil didactique, nous notons que celui-ci peut accompagner ou orienter l'élève dans la tâche. Tâche, Activité et Outil Didactique sont donc profondément liés. À ce propos, Michel Develay affirme que : « *Chaque discipline peut être caractérisée par des tâches qui constituent les activités que les élèves se doivent de réussir [...] En situation scolaire, une tâche est à effectuer par l'élève à partir d'un matériel donné (ce qui renvoie aux objets précédents), en usant de compétences procédurales et déclaratives [...] qui sont à la mesure d'un obstacle à lever.* » (Develay, 1992)

Lors d'un colloque Didactique du Français Langue Maternelle (DFLM) en 2001, des chercheurs ont listé les caractéristiques d'une tâche, après avoir croisé différentes définitions, classiques et professionnelles.

Elles sont donc listées comme suit :

- « - *travail, ouvrage ou devoir obligé et prescrit*
- *défini et évalué par d'autres*
- *limité dans le temps*
- *contraint éventuellement par des dimensions techniques et matérielles*
- *présupposant d'un côté des "prescripteurs", "évaluateurs" et organisations qui*

rétribuent; de l'autre des travailleurs, professionnels ou exécutants qui réalisent ce qui est prescrit, donc une relation hiérarchique »

La tâche ne se limite donc pas seulement à l'activité ou aux activités que l'enseignant a prévu mais aussi ce qui les amorce, les accompagne et ce qui en résulte. Pour préciser :

« La tâche relève du faire, de l'action, et doit, de ce fait, être située dans le contexte plus global de ce que font les acteurs et du sens qu'ils attribuent à leur faire. Cette problématique est généralement abordée à travers la définition du rapport entre tâche et activité. Nous référant à Clot (1995), nous distinguons trois manières de définir ce rapport.

1. Dans la perspective classique de l'ergonomie cognitive (voir aussi le prochain chapitre), telle que la défendent par exemple Leplat et Hoc, le rapport est défini par la formule brève: "La tâche indique ce qui est à faire, l'activité ce qui se fait." (1983, p. 50) L'activité est contrainte par la tâche, dépend d'elle pour son déclenchement, la tâche étant théorisée comme un donné se transformant par l'activité.

2. Dans une autre approche, théorisée notamment par Theureau (1992), la tâche fonctionne comme prétexte à une interprétation relativement libre que peut lui imposer l'acteur au centre d'une scène.

3. Dans une troisième approche finalement, proposée entre autres par Clot (1995), la tâche est théorisée comme résultat de multiples autres activités, "modèle refroidi", compromis toujours instable de multiples compromis, sans cesse retravaillée, reconçue par ceux qui l'exécutent.

"Ceux qui travaillent voient à travers la tâche et ne la 'croient pas sur parole', ils ne la rabattent pas sur sa forme arrêtée. Qui travaille n'a cesse de décrypter derrière la figure lisse de la prescription, la globalité de l'expérience sociale qui s'est soldée par ce compromis. Son objet n'est donc pas seulement la tâche visée par leur propre action, mais, au second degré,

l'activité de ceux-là mêmes qui ont conçu cette tâche. Sous cet angle, la tâche effective réalise toujours, même sous la forme d'un conflit, un échange d'activités.(1995, p. 213)''¹

Nous en retenons que la tâche se compose d'une activité à laquelle on attache des objectifs à atteindre ou à intégrer et des consignes à appliquer à des supports pédagogiques impliquant des opérateurs mentaux². De plus, dans le dictionnaire d'Yves Reuter (2007), la tâche a trois utilités :

◦ Elle permet de voir : « *comment les objets sont mis en scène dans la classe par l'enseignant ou dans les manuels qui prescrivent un travail à faire aux élèves afin qu'ils construisent des connaissances ou des savoir-faire* »

◦ « *Elle permet ensuite de **décrire et de comprendre le travail de l'enseignant** : quelles sont les tâches qu'il organise pour les élèves et celles qu'il effectue dans les multiples aspects de son travail, didactiques, pédagogiques ou professionnels (conception et programmation de tâches pour les élèves, gestion de la classe et interaction avec les élèves autour des tâches prévues, évaluation des productions effectuées grâce aux tâches prescrites, relation avec les parents, etc.)* »

« *Elle permet enfin d'**analyser et de comprendre le travail des élèves*** »

Elisabeth Nonnon, didacticienne de français et professeur d'université en linguistique, distingue deux niveaux de tâche (Reuter, 2007). La tâche de niveau 1 concerne les consignes, le travail explicitement prescrit ; puis la tâche de niveau deux est « induite par le dispositif de travail, les documents ou les thèmes choisis, mais surtout actualisée dans l'activité de l'élève qui se donne une tâche dans la tâche prévue par l'enseignant »

La tâche est donc la face visible de la transposition didactique interne et est indissociable de la notion d'activité. C'est dans la tâche et dans l'activité que l'outil didactique s'inscrit. D'ailleurs,

¹Dolz-Mestre, 2001.

²Définition issue d'un TP de l'Unité d'Enseignement « Maîtrise des procédés didactiques et conception de séquences » à l'ESPE d'Angers donnée par Pascal Duplessis le 6 avril 2017.

comme outil didactique, on peut souvent remarquer l'appellation « Fiche d'activité » car l'outil sous forme graphique est régulièrement une fiche accompagnant l'activité. On trouve alors couramment cette dénomination dans les espaces professionnels.